



## **Compte Rendu Conseil Municipal du 07 Avril 2022**

Présents : Henri Desplan, Jean Michel Desplan, Alban Dubois, Henri-Pierre Fabre

Absents excusés : Sylvain Camus, procuration à Desplan Jean Michel, Chantal Ayouaz, procuration à Desplan Henri. Régine Fortis, procuration à Alban Dubois.

Secrétaire séance : Desplan Jean Michel

La séance est ouverte à 17h .

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 03 Mars 2022 qui est adopté à l'unanimité.

### **I) Préparation du Budget 2022 :**

#### **1) Subventions aux associations :**

Montants restent inchangés par rapport à 2021 excepté pour le Club des Amis de Melles et le Jardin Botanique qui ont demandé 200 € supplémentaires pour raisons exceptionnelles.

Accepté à l'unanimité.

#### **2) Projet chèvrerie :**

Le projet de la création d'une chèvrerie à la,sortie du village est bloqué par le refus du permis de construire pour cause de manque de réseau électrique et d'arrivée d'eau. La Commune va demander à rallonger les réseaux et consulter l'ATD pour voir comment les propriétaires de la chèvrerie vont pouvoir transférer les fonds correspondant à la Commune.

#### **3) Projets 2022 :**

Le Conseil municipal ne souhaite pas augmenter les taux d'imposition pour l'exercice 2022 en sachant que pour répondre à l'inflation un taux de base de + 3% sera appliqué sur la taxe foncière pour l'ensemble du territoire national.

Comme toutes les communes de notre dimension, il est de plus en plus difficile de fonctionner avec un budget de fonctionnement à la baisse avec des dépenses qui augmentent naturellement telles que le prix du carburant ou de l'électricité.

Pour information, un passage sur la commune avec l'épaveuse représente 600l de gasoil...Nous

ferons deux passages, et les ventes de bois sont normalement exclusivement réservées au budget d'investissement.

Une stratégie d'économie sur l'éclairage public est en cours avec le SDEHG. Actions demandées dans un premier temps sont la suppression de l'éclairage extérieur de l'église (gros projecteurs), et la diminution des heures d'éclairage sur l'ensemble de la commune notamment entre 1h et 6h du matin. Pistes étudiées à l'avenir, détecteurs de présence, ampoules leds...

Le budget d'investissement est en bonne santé financière,

Sont inscrits en ligne budgétaire en investissement : achat des matériaux pour la fabrication d'un poulailler 2000€ et de composteurs, panneaux d'affichage 1000€, radiateurs auberge 2000€, tables, chaises et réparation du chapiteau 2000€

Extension de réseau chèvrerie 10000€ (somme reversée par le bénéficiaire),

## **II) Questions diverses :**

- 1) Auberge du Crabère : Sylvain Camus se propose de tenir l'Auberge en dépannage pour sauver la saison estivale en permettant que l'Auberge soit ouverte et en attendant que des candidatures sérieuses soient présentées. Ouverture possible dès le 10 Mai.
- 2) Travaux ONF : proposent de réaliser des travaux mais nous donnons déjà 2€/ha pour l'entretien des forêts donc cela suffit.
- 3) Jardin partagé : envisagé sur terrain un privé prêté sous le bâtiment de l'école avec un poulailler municipal.
- 4) Poulailler municipal & composteur : ils permettraient de réduire les déchets. Nous devons anticiper le problème du ramassage des OM en zone montagne qui sera lui aussi de plus compliqué pour les années à venir.
- 5) Cabanes : GP demande l'autorisation de rénover les cabanes du Plan des Sédères et d'Uls. Demande acceptée par M. Le Maire. Construction d'une cabane à Montjijole en projet financé via le GP pour cet été. Aouéran : fin des travaux fin Mai.
- 6) Protection des troupeaux : en cas de besoin, avec une formation par l'OFB, possibilité de participer à la protection des troupeaux sur place, aux personnes intéressées, munies d'un permis de chasser valable pour l'année en cours, selon l'arrêté ministériel du 31 Mai 2021 relatif à la mise en place à titre expérimental de mesures d'effarouchement de l'ours brun dans les Pyrénées pour prévenir les dommages aux troupeaux. Des opérations d'effarouchement par tirs non létaux peuvent ainsi être mises en œuvre.
- 7) Travaux route de Labach repoussés au 18 Avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h. Monsieur Le Maire remercie son Conseil municipal.

Les membres du Conseil,

Le Maire,  
Alban Dubois